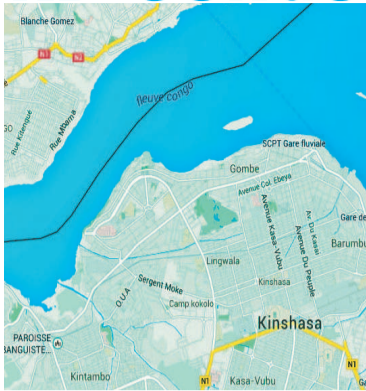


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3298 - MARDI 21 AOÛT 2018

ENJEUX DE L'HEURE

L'IRDH dénonce la monopolisation de l'appareil de l'Etat et la violation de la Constitution

Dans son bulletin électronique n° 124 du 18 août, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a exprimé les inquiétudes des chercheurs de son Projet d'application des droits civils et politiques (Pad-Cipo) par rapport à ce qu'ils ont qualifié de « monopolisation de l'appareil de l'Etat » par le Front commun pour le Congo (FCC) et des « abus qui en découlent ».

Pour cette ASBL, la régence des activités politiques du pays par l'entremise des seuls cadres du FCC inquiète, d'autant plus que la création de ce regroupement privé a été annoncée par le porte-parole du gouvernement, le 7 juin dernier, à l'issue d'un Conseil des ministres présidé par le président de la République, Joseph Kabila Kabange.

Page 3



La cérémonie de signature de la Charte du FCC

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Des signaux d'une précampagne électorale à Kinshasa



Les partisans d'un leader politique arborant le drapeau de son parti

Un air de campagne électorale précoce souffle de plus en plus sur la ville de Kinshasa submergée par des affiches, calicots et autres effigies des candidats sollicitant, à maints endroits, les regards des passants. Des médias appartenant à certains candidats à la présidence se réservent le droit de diffuser à longueur des journées leurs activités, versant dans la quasi-sublimation.

La majorité présidentielle est accusée de s'adonner à cette pratique en laissant ses candidats s'exprimer librement sous le regard complaisant de la Céni. Une attaque vite rejetée par la coalition au pouvoir qui estime faire plutôt une mobilisation en vue de la campagne électorale. La loi est cependant muette sur les sanctions à infliger aux partis ou acteurs politiques qui se livrent à une campagne précoce. Page 3

GRANDS LACS

Thabo Mbeki, le nouvel envoyé spécial de l'Afrique du Sud en RDC



Thabo Mbeki

Le chef de l'Etat sud-africain, Cyril Ramaphosa, vient de jeter son dévolu sur l'ex-président Thabo Mbeki pour être son envoyé spécial en RDC et dans la région des Grands Lacs. C'est en tout cas ce qu'ont révélé, le week-end dernier, les médias sud-africains, devançant la communication officielle. Le nouvel envoyé spécial de la

nation arc-en-ciel en RDC aura pour mission essentielle de faire le monitoring du processus démocratique dans ce pays à l'heure où il négocie un virage important dans sa quête effrénée d'une paix durable. Il aura également à suivre de très près l'évolution du dossier Inga III conclu en 2013 qui avance à pas de tortue. Page 2

PARITÉ

Mise en place du Groupe genre au sein du ministère de l'Environnement

Page 4

ÉDITORIAL

Migrations

Ce qui vient de se passer en mer Méditerranée avec la nouvelle errance du navire Aquarius chargé de migrants et l'accord à minima conclu entre cinq pays européens pour les accueillir n'est que le début d'un processus qui s'amplifiera dans les mois à venir et qui forcera la vieille Europe à regarder enfin la vérité en face. La vérité, c'est-à-dire le fait qu'elle est pour une très large part responsable des drames qui se jouent à sa porte et dont elle ne pourra se protéger qu'en aidant les nations du Sud à créer très vite chez elles les emplois, la sécurité, la protection sociale sans lesquels le phénomène migratoire ne peut que s'amplifier.

Si, en effet, les pays européens n'avaient pas pillé les ressources naturelles de l'Afrique tout au long des siècles précédents sans se préoccuper du sort des populations concernées, s'ils avaient aidé les gouvernements africains à se développer pour garantir à leurs populations une paix durable, s'ils s'étaient préoccupés au lendemain de l'accession de leurs colonies à l'indépendance, il y a près de soixante ans, à se doter d'institutions démocratiques fiables et s'ils s'étaient abstenus d'intervenir en Irak et en Libye comme ils l'ont fait de façon absurde au nom de principes démocratiques qu'ils foulent eux-mêmes allègrement au pied, le phénomène des migrations humaines que nous voyons s'amplifier aujourd'hui ne se serait pas produit.

Que l'Europe paie maintenant au prix fort son insouciance, son mépris des peuples asservis, son incapacité à prévoir l'inévitable n'a rien de surprenant ni même de choquant. Que cela lui plaise ou non, qu'elle le veuille ou pas, il va lui falloir proposer et mettre en place l'équivalent de ce que fut pour elle le Plan Marshall au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Si elle ne le fait pas rapidement, très rapidement même, la vague humaine qui dresse aujourd'hui ses Etats membres les uns contre les autres et qui menace de ce fait sa stabilité intérieure s'amplifiera au point de provoquer l'implosion de l'Union qu'elle a eu tant de mal à construire ces dernières décennies.

La leçon que portent en elles les errances successives de l'Aquarius est bien le fait que l'Europe joue dans le moment présent sa propre existence. Mieux vaut pour elle ne pas se tromper dans l'analyse d'un mouvement migratoire qui menace désormais de la submerger.

Le Courier de Kinshasa

GRANDS LACS

Thabo Mbeki, le nouvel envoyé spécial de l'Afrique du Sud en RDC

La nation arc-en-ciel a décidé d'envoyer son ex-président pour jouer les observateurs en République démocratique du Congo (RDC) où le processus de l'après Kabila vient d'être engagé après qu'il a désigné son dauphin à l'élection présidentielle.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, vient de jeter son

ser faire à la suite des intenses tractations conduites par la mi-



Joseph Kabila et Thabo Mbeki

dévolu sur l'un de ses prédécesseurs, Thabo Mbeki, pour être son envoyé spécial en RDC et dans la région des Grands lacs. C'est en tout cas ce qu'ont révélé, le week-end dernier, les médias sud-africains, devant la communication officielle. Cette nomination intervient quelques jours après les adieux de Joseph Kabila à Windhoek (Namibie), en marge du sommet des chefs d'État de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Après avoir affiché une certaine réticence à accepter cette offre, Thabo Mbeki a fini par se lais-

ser faire à la suite des intenses tractations conduites par la ministre des Affaires étrangères sud-africaine, Lindiwe Sisulu. C'est donc un vieux routier de la politique ayant roulé sa bosse un peu partout sur le continent qui retrouve la RDC. Un pays qu'il connaît parfaitement pour avoir notamment pesé de tout son poids pour la réussite du dialogue intercongolais de Sun City (Pretoria) entre 2002 et 2003. Un forum qui mit fin à la partition de fait de la RDC et duquel est issu l'ordre politique actuel. L'homme d'État sud-africain a également été médiateur dans la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire à la demande

de l'Union africaine, en 2004 et 2005.

Il est donc clair que le nouvel envoyé spécial de la nation arc-en-ciel en RDC aura pour mission essentielle de faire le monitoring du processus démocratique dans ce pays à l'heure où il négocie un virage important dans sa quête effrénée d'une paix durable. Il aura également à suivre de très près l'évolution du dossier Inga III qui avance à pas de tortue. Signé en 2013, ce projet piétine alors que la République sud-africaine s'est déjà proposée d'acheter 2500 mégawatts sur les 4 800 prévus. L'Afrique du Sud compte sur l'électricité de la RDC pour mettre fin à son déficit énergétique.

Sur le plan international, Thabo Mbeki a joué un rôle notable dans la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et de l'Union africaine. Il a aidé à la promotion des processus de paix au Rwanda, au Burundi et en RDC et a aussi promulgué le concept de « Renaissance africaine ». Son gouvernement a coopéré avec ceux du Brésil sous la présidence de Lula da Silva et de l'Inde sous le gouvernement d'Atal Bihari Vajpayee, constituant une alliance qui est devenue un protagoniste influent pour les intérêts des pays en voie de développement.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS ÉLECTORAL

Kinshasa inondée par des signes de précampagne

Un air de campagne électorale précoce souffle de plus en plus sur la ville capitale, submergée par des affiches, calicots et autres effigies des candidats sollicitant, à maints endroits, les regards des passants.

Alors que le calendrier électoral prévoit des dates bien précises pour la campagne électorale, bien d'acteurs politiques engagés notamment aux législatives et à la présidentielle n'hésitent plus à dérouler leur arsenal de campagne au mépris des règles édictées par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). À Kinshasa, les candidats à divers niveaux de scrutins s'adonnent à cœur joie à des actions destinées à solliciter les suffrages des électeurs potentiels. Le ton avait déjà été donné lors du dépôt de leurs dossiers aux Bureaux d'enregistrement et de traitement des candidatures qui avait tout l'air d'un carnaval. Ils y avaient mis tout leur cœur en mobilisant, à



Des jeunes gens battant le pavé au profit d'un candidat

coup d'espèces sonnantes et trébuchantes, de nombreux militants et sympathisants. Ces derniers avaient accompagné les candidats député ou président de la République à grand renfort de tapage sur fond de délire collectif. Ceci n'avait fait qu'annoncer les couleurs d'une période très politisée qui n'allait pas manquer de faire tache d'huile. Actuellement, la ville de Kinshasa vit presque une ambiance

de campagne électorale avec toutes ces affiches, tous ces calicots et effigies des candidats perceptibles dans les carrefours, dans les états-majors des partis politiques et devant les résidences des candidats. Des médias appartenant à certains candidats à la présidence se réservent le droit de diffuser à longueur de journées leurs activités en versant dans la quasi-sublimation. Les signes de campagne électorale

inondent désormais l'espace public kinois. Des panneaux postés à des endroits stratégiques sollicitent les regards des passants, même si le message qui les sous-tend n'est pas forcément électoral.

La majorité présidentielle est accusée de s'adonner à cette pratique en laissant ses candidats s'exprimer en toute liberté sous le regard complaisant de la Céni. Prince Epenge, le secrétaire exécutif de la Dynamique de l'opposition, enfonce le clou : « Vous allez voir que les drapeaux qui sont sur les avenues, ce sont les drapeaux de la majorité. Ceux de l'opposition sont presque invisibles ». Une attaque vite rejetée par la coalition au pouvoir qui estime faire plutôt une mobilisation en vue justement de la campagne électorale. « Les partis de la majorité ne sont pas dans la précampagne mais se préparent à la campagne proprement dite. On ne peut pas faire la précampagne tant que la Céni n'a pas donné l'ordre », s'est défendu Tripo Losele, secrétaire national de la Conven-

tion pour la démocratie et la République, un parti de la coalition majoritaire au pouvoir.

Une chose est vraie, chacun des candidats veut d'ores et déjà tâter le pouls de son électoral à travers des actions sporadiques, juste pour prendre la température des intentions de vote en prévision des joutes électorales proprement dites. Là où le bât blesse, c'est le fait que la loi est muette sur les sanctions à infliger aux partis ou acteurs politiques qui se livrent à une campagne précoce. En dehors de la période officielle de campagne où le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication a un mot à dire en veillant notamment sur le respect des règles de jeu, cette institution d'appui à la démocratie est impuissante à faire valoir ses attributions de régulatrice des médias. D'où les égarements de plusieurs candidats appelés dorénavant à respecter le code de bonne conduite qu'ils ont signé de bonne foi aux fins de moralisation de la vie politique du pays.

Alain Diasso

GOUVERNANCE PUBLIQUE

L'IRDH dénonce la monopolisation de l'appareil de l'Etat par la majorité au pouvoir

L'association se dit inquiète de la régence des activités politiques du pays par l'entremise des seuls cadres du Front commun pour le Congo (FCC).

Dans son bulletin électronique n° 124 du 18 août, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a exprimé les inquiétudes des chercheurs de son Projet d'application des droits civils et politiques (PAD-CI-PO) par rapport à ce qu'ils ont qualifié de « monopolisation de l'appareil de l'Etat » par le FCC et des « abus qui en découlent ».

Ces nouvelles pratiques, font remarquer l'IRDH et ses chercheurs, violeraient l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui garantit à toute personne le droit de prendre part à la direction et d'accéder aux fonctions publiques de son pays, dans des conditions d'égalité. Ce principe du droit international, soutient cette organisation, est aussi domestiqué par l'article 7



La cérémonie de signature de la Charte du FCC annoncée par le porte-parole du gouvernement, le 7 juin dernier, à l'issue du Conseil des ministres présidé par le président de la République.

de la Constitution de la RDC qui dit que « nul ne peut instituer, sous quelque forme que ce soit, de parti unique sur tout ou partie du territoire national. L'institution d'un parti unique constitue une infraction imprescriptible de haute trahison punie par la loi ».

L'institutionnalisation du FCC

De l'avis de l'IRDH, en effet, toutes les activités politiques de la République sont désormais régentées par l'entremise des seuls cadres du FCC. Ce fait, fait observer cet institut, inquiète d'autant plus que la création de ce regroupement privé a été

gique de ce regroupement politique, d'une décision qui relève du pouvoir judiciaire. Il s'agit ici de l'émission d'un mandat d'arrêt international contre le candidat d'un autre regroupement politique (Ensemble pour le changement), Moïse Katumbi Chapwe. « En somme, le FCC concentre le pouvoir de l'Etat entre les mains de ses cadres et en abuse en répandant son idéologie, par la Radiotélévision nationale congolaise et Télé 50, comme vérité officielle de l'Etat et fait la propagande précoce en faveur de M. Emmanuel Ramazani Shadary, son candidat à la présidence, le 23 décembre 2018 », a indiqué l'IRDH. Il a souligné également que de même, la Police nationale congolaise, les Forces armées de la RDC ainsi que l'Agence nationale de renseignement étaient utilisées pour dissuader toute voix discordante. A cet état de choses, renchérit l'institut, s'ajoutent l'incarcération des leaders politiques et d'opinion, le mépris grandissant des journalistes, des ONG des droits humains et de l'Eglise.

Face à ces éléments relevés, l'IRDH et ses chercheurs ont mis les animateurs du FCC face à leur responsabilité historique, en les appelant à se ressaisir et à mettre un terme à la stratégie en cours d'exécution tendant à instaurer un parti-Etat dans le pays. Cette association dit, par ailleurs, attendre des partis politiques d'opposition de mobiliser la conscience citoyenne par l'éducation civique que leur recommande l'article 6 de la Constitution, afin de préserver la démocratie multipartiste et l'Etat de droit. Les organisations de la société civile, en particulier les confessions religieuses et les intellectuels universitaires sont, elles, appelées à focaliser leurs plaidoyers et prêches sur les droits civils des citoyens congolais et à réfuter l'instauration d'un parti-Etat en RDC. La communauté internationale est, quant à elle, exhortée à encourager le régime de Kinshasa à se conformer à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Lucien Dianzenza

CONSERVATION DE LA NATURE

Le WWF se réjouit de la mise en place du Groupe genre au sein du ministère de l'Environnement

L'organe a été créé par un arrêté du ministre de tutelle, Amy Ambatobe, rendu public début août.

La création du Groupe genre et environnement au sein du ministère de l'Environnement et développement durable représente, pour le Fonds mondial pour la nature (WWF), un instrument de plus parmi tant d'autres en vue de l'intégration effective de la dimension genre dans les programmes de l'environnement et forêts. Ce cadre de réflexion, note le WWF, a pour rôles de veiller sur les avancées de la mise en œuvre de la parité dans les interventions des ministères impliqués par la question du genre, tant au niveau national que local; évaluer l'état d'avancement de la mise en application de l'intégration genre dans les politiques publiques sectorielles; appuyer la consolidation des avancées enregistrées dans ce domaine. En outre, ce

groupe, souligne l'ONG internationale, accompagnera l'autorité nationale du ministère de l'Environnement et développement durable dans la définition des orientations et des directives en ce qui concerne la prise en compte

« Grâce aux financements de l'Usaid, le WWF, à travers son programme Cafec, a joué un grand rôle dans l'aboutissement de cet arrêté, sur les plans technique et financier, dans la préparation et l'organisation des réunions techniques du Groupe informel Genre et environnement, préparatoires à l'officialisation de cet outil, depuis octobre 2016 »

de la dimension genre dans les différents programmes en vue de la bonne gouvernance forestière en République démocratique du Congo.

Cadre de suivi des recommandations et une force dans les plaidoyers

Ce groupe initié depuis octobre 2015, sert de cadre de

suivi permanent de toutes les recommandations issues des ateliers nationaux genre. Il constitue surtout, selon WWF, une force dans les plaidoyers en vue de la prise en compte effective des préoccupations genre dans les po-

litiques publiques en matière de la gouvernance forestière dans le pays. L'importance de sa reconnaissance officielle, précise le WWF, était une des recommandations majeures du premier et grand atelier national genre organisé par cette ONG, RRI et les partenaires, sous le patronage du MECNDD en 2016.

L'officialisation de ce groupe par l'arrêté ministériel portant sa création, son organisation et son fonctionnement, relève le WWF, est le résultat des efforts de plaidoyer des experts de la société civile de la conservation (Refedd, Refad, Repalef et Cfledd) et des partenaires du consortium Carpe III dont WWF, WRI, AWF et WCS, appuyé par les points focaux genre des ministères de l'Environnement et du Genre. « Grâce aux financements de l'Usaid, le WWF, à travers son programme Cafec, a joué un grand rôle dans l'aboutissement de cet arrêté, sur les plans technique et financier; dans la préparation et l'organisation des réunions techniques du Groupe informel Genre et environnement, préparatoires à l'officialisation de cet outil, depuis octobre 2016 », a précisé le WWF dans son communiqué du 20 août. Pour la chargée du Genre au sein du WWF-RDC, Marguerite Nzuzi, « ceci est le ré-

sultat des efforts concertés de toutes les parties prenantes, respectueuses des valeurs humaines dans le secteur de la conservation de la nature ». Cette lutte, a-t-elle ajouté, ne devrait pas se terminer en aussi bon chemin. C'est dans ce sens qu'elle a encouragé à plus de détermination et de travail « afin de construire un monde où les hommes et les femmes sont égaux, dans le noble domaine de conservation de la nature et ses ressources ». Il est rappelé que le Groupe genre et environnement avait, auparavant, fonctionné de manière informelle grâce à l'appui du WWF et des autres partenaires tels que WWRI, AWF et WCS ainsi que la société civile environnementale. Par ailleurs, les appuis techniques et les plaidoyers menés, avec le concours des points focaux des différents ministères impliqués, ont permis d'obtenir la signature de cet arrêté qui l'officialise.

Lucien Dianzenza

ÉCONOMIE NATIONALE

Une mise en garde sans équivoque contre les mesures « stériles »

Si une grande partie des entrepreneurs locaux plaide pour des meilleures opportunités d'investissement en RDC, un bon nombre d'entre eux déplore l'absence de visibilité et de lisibilité des mesures d'encadrement en vigueur dans le pays.

Alain Boekwande, un économiste congolais, interrogé par notre rédaction, ne s'attend finalement qu'à peu de résultats des nombreuses réformes arrêtées en grande pompe dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et des investissements. Selon lui, le gouvernement central est invité à faire de l'outil législatif et fiscal un véritable levier pour servir les politiques publiques et arriver à booster le développement des secteurs porteurs de croissance. Pour l'heure, Alain Boekwande voit plutôt, à travers les nombreuses réformes du reste légitimes du pays, un véritable outil de propagande politique. Pourtant, insiste-t-

il, il a fallu mettre en œuvre les politiques ambitieuses sur les marchés publics pour résorber la problématique de l'emploi des jeunes et des femmes au Kenya. Le gouvernement kényan a initié une loi sur le marché public qui porte un accent particulier sur cette cible. Par conséquent, les chiffres prouvent à suffisance que ce pays d'Afrique de l'est a commencé à attribuer, grâce à cette loi, environ 30 % des marchés publics aux jeunes et aux femmes depuis le début des années 2013. Cette politique a provoqué une certaine vague dans la région, poussant un pays comme le Togo à chercher également à octroyer près de 20 % des

marchés publics aux jeunes et aux femmes.

Bien encadrée, une loi ne peut conduire qu'à des changements majeurs au sein d'une société. Pour Alain Boekwande, le résultat final dépend surtout de la mise en œuvre effective des mesures d'encadrement. Il y a les étapes complémentaires de la promulgation d'une loi ou d'une mesure fiscale favorable et de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement. D'après lui, sans la seconde étape, la seule promulgation d'une loi peut s'avérer tout simplement « stérile ». En RDC, plusieurs grandes réformes n'ont pas amené les changements escomptés faute des mesures d'encadrement ou de leur violation pure et simple. Pour s'en convaincre, il y a le cas de la libéralisation de la fourniture du courant électrique en

2014 qui souffre toujours de nombreuses zones d'ombre. L'autre cas cité concerne la loi sur la sous-traitance dans le secteur minier qui vise à revigorer les PME congolaises dans la course au marché public mais il faut reconnaître là aussi de nombreux dysfonctionnements.

Encourager l'entrepreneuriat local

Dans le Congo de demain, les efforts internes vont permettre au pays d'évoluer. Rien n'arrivera par un coup de baguette magique, met en garde Alain Boekwande. Au-delà des défis fiscal et législatif, le pays doit arriver à réduire autant que possible les obstacles moraux et sociaux à l'investissement. Seule une génération de Congolais plus alerte relèvera les défis futurs qui s'imposent au pays. L'État doit

revenir à son rôle de régulateur et laisser suffisamment de marge de manœuvre à un secteur privé plus offensif et créatif, moins revendicatif, estime-t-il. « La RDC doit d'abord compter sur elle-même. Pour atteindre des vrais résultats, le pays devra investir en priorité dans l'éducation », a-t-il conseillé. Il faut arriver également à redynamiser tous les secteurs qui favorisent la production locale : agriculture, industrie légère, etc. Au besoin, rien n'empêche de changer le modèle de développement économique en s'orientant davantage dans la création de la valeur ajoutée locale et la ré-industrialisation. Enfin, le pays doit accorder une place de choix à la révolution du numérique. Voilà autant de défis pour bâtir la RDC de demain, conclut Alain Boekwande.

Laurent Essolomwa

CAF-C2

V.Club domine Raja et assure sa qualification en quarts de finale

Une victoire était impérative pour les Dauphins noirs de Kinshasa afin d'assurer définitivement leur qualification en quarts de finale de la compétition. Et ils l'ont fait, le 19 août, face aux Marocains de Raja de Casablanca.

L'AS V.Club a retrouvé la première place et de facto sa qualification en quarts de finale de la Coupe de la confédération, en battant en cinquième et avant dernière journée de la phase des poules (huitièmes de finale) le Raja de Casablanca par deux buts à zéro. Fabrice Lwamba Ngoma à la 55e mn et Jean-Marc Makusu Mundele à la 59e ont inscrit les deux précieux buts des Dauphins noirs de Kinshasa qui ont, cependant, évolué dans un stade pas du tout rempli par des supporters.

Avec un total de dix points engrangés en cinq journées, les joueurs de l'entraîneur



V.Club qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération 2018

Florent Ibenge ont l'esprit déjà au prochain tour de cette compétition. Les Marocains de Raja -où évolue le Congolais Chikito Lema Mabid- rétrogradent à la deuxième place avec huit points. Victorieux en déplacement

des Ghanéens d'Aduana Stars par deux buts à zéro, les Ivoiriens d'Asec Mimosas d'Abidjan gardent la troisième place avec un total de six points glanés, mettant la pression sur les Casablancais de Raja. La sixième journée

sera décisive entre Asec Mimosas et V.Club.

Le club mythique d'Abidjan, devant son public, sera obligé de battre le team vert et noir de Kinshasa et espérer un match nul entre Aduana Stars et Raja au stade Mo-

hamed V de la ville côtière marocaine. La formation d'Aduana (quatre points, avec une victoire à domicile en troisième journée contre V.Club) ne peut plus rêver des quarts de finale, étant déjà éliminée.

Martin Engimo

BOXE PRO À KINSHASA

Junior Makabu affronte Taylor Mabika pour le titre WBC international

Après le gala de boxe du 30 juin dernier, la Ligue nationale de boxe professionnelle organise un autre le 25 août à Kinshasa, avec la ceinture du World boxing council international en jeu entre Junior Ilunga Makabu et le Gabonais Taylor Mabika.

La Ligue nationale de boxe professionnelle est résolument tournée vers l'essor et la promotion du noble art en République démocratique du Congo avec l'organisation, depuis un certain, de

galas de la discipline à Kinshasa. Après des combats organisés à l'occasion de la commémoration du 58e anniversaire de l'Indépendance du pays, le 30 juin dernier, cette instance nationale du noble art dirigée par l'ancien pugiliste, Mukadi Manda, va organiser un autre gala le 25 août, a-t-on appris, avec l'accord et l'appui de la Fédération congolaise de boxe que préside Ilunga Luyoyo.

Le temps fort du gala sera marqué par le combat entre Junior Maku-

-qui devrait combattre le Nigérian Durodola pour la ceinture WbC Silver en décembre 2017-, et le Gabonais Taylor Mabika en douze rounds pour le titre World boxing council (WBC) international de la catégorie lourd-léger. Le Gabonais compte dix-neuf victoires, deux défaites et un nul, alors que Junior Makabu a remporté vingt et un combats et essuyé deux défaites par KO, dont l'une au début de sa carrière et l'autre contre l'Anglais Tony Bellew en combat pour le titre mondial de WBC.

Dans d'autres combats, l'on note l'opposition qui aura lieu entre Kongolo, alias Vipère, et Renaissance Batangila pour la ceinture nationale de la catégorie super welter. Et chez les légers, Bangu Vanduku « Regie Muller » fera face à Sony Nzau, et Dax Kapia affrontera Abu pour le titre africain.

Le combat Landry Matete Balo contre Erick Tshimanga incertain. Un autre combat choc très attendu par les amoureux de la boxe de la capitale entre le vice-champion de Kinshasa des mi-lourds, Landry Matete Kankonde, alias



Landry Matete «Balo» et Erick Tshimanga «B52»

« Balo », et Erick Tshimanga Katompa, alias « B52 », n'est pas encore confirmé. Du côté du Boxing club Moto de la commune de Ngiri-Ngiri, on pense que c'est encore tôt de confronter ces deux « lions » qui appartiennent à ce club. « Nous sommes des boxeurs compétiteurs et nous sommes là pour boxer. C'est un combat pro et il faut chercher l'avis de nos coaches. Si nos

deux parties sont d'accord, je ne vois pas pourquoi l'un de nous se désistera. Un très bon combat avec Erick Tshimanga, et tôt ou tard, peut-être ce combat aura lieu », a pour sa part affirmé Landry Matete « Balo ». La Ligue nationale de boxe professionnelle tient, cependant, à une détermination claire pour son classement. Wait and see.

M.E.



bu Ilunga, basé en République démocratique du Congo

CENTRAFRIQUE

La tutelle et la FAO organisent une riposte contre les mouches tsé-tsé

Le gouvernement et l'agence onusienne ont organisé, la semaine dernière à Bangui, un atelier pour envisager la mise en place d'une stratégie visant à lutter contre les glossines, vecteurs des maladies des bœufs dans plusieurs zones d'élevages du pays.

La mouche tsé-tsé continue de réduire considérablement la production animale en République centrafricaine. Pour assurer la sécurité alimentaire de la population, le ministère de l'élevage et la FAO trouvent indispensable d'améliorer l'état sanitaire des animaux domestiques. C'est dans ce contexte que la vérification de la prévalence des mouches tsé-tsé dans des zones d'élevage est envisagée.

Jean-Alexandre Scaglia, représentant de la FAO en Centrafrique, souligne que le constat est difficile « puisque la mouche tsé-tsé continue de réduire considérablement les productions animales sur environ huit millions de Km² en Afrique, superficie qui aurait permis l'élevage de trente-trois millions de bovins supplémentaires correspondant à cinq cent mille tonnes de viande et 1 260 000 de lait par an ».

« Puisque la mouche tsé-tsé continue de réduire considérablement les productions animales sur environ huit millions de Km² en Afrique, superficie qui aurait permis l'élevage de trente-trois millions de bovins supplémentaires correspondant à cinq cent mille tonnes de viande et 1 260 000 de lait par an »

Il a ajouté : « Le manque à gagner du fait des glossines est alors estimé à 750 millions de dollars américains, soit 375 milliards de francs CFA. Le problème qui se pose c'est que la mouche tsé-tsé fait partie des parasites oubliés alors que c'est une épineuse question ».

L'objectif de l'assistance de la FAO à propos est de mettre en place une stratégie et une nouvelle cartographie permettant de lutter efficacement contre la mouche tsé-tsé qui semble être oubliée mais qui constitue un véritable danger pour la sécurité alimentaire.

Quatre personnes poursuivies pour six chefs d'accusation



La Cour d'appel de Bangui, dans sa session criminelle, a auditionné, le 17 août, quatre accusés opérant dans le rang de l'UPC d'Ali Darassa pour des faits commis en 2017 à Bambari, dans la Ouaka, au centre du pays.

Les quatre personnes auditionnées sont poursuivies notamment pour « l'association des malfaiteurs, détention illégale d'armes de guerre et munitions, assassinat, crime de guerre et crime contre l'humanité, rébellion, atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Les faits ont été commis à Bambari dans la Ouaka par les quatre présumés auteurs actifs dans l'Union

pour la paix de Centrafrique (UPC) d'Ali Darassa entre 2016 et 2017. Mansoul Mahamat, un des accusés dans ses propos devant la cour, a justifié son action dans le mouvement de l'UPC dans la Ouaka, plus particulièrement à Bambari, par le fait que « quelques membres de sa famille ont été tués et assassinés par d'autres groupes », indiquant en revanche : « J'ai décidé de

Session criminelle en Centrafrique (DR) prendre aussi les armes afin de défendre ma famille ».

Le ministère public représenté par le procureur général, Gislain Grésenguet, a qualifié de « graves » les faits reprochés à ces quatre accusés, même position pour la partie civile qui demande leur condamnation par la cour.

Les audiences devaient reprendre hier, 20 août, avec le réquisitoire du procureur général de la Cour ainsi que les plaidoiries des avocats de la partie civile et de la défense.

RJDH

BURUNDI

La centrale électorale va s'adapter à la nouvelle Constitution

Le secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba, a annoncé samedi que le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) afin de l'adapter à la nouvelle loi fondamentale de juin 2018.

Selon le conseil des ministres, la Céni sera composée de sept membres, contrairement à cinq membres conformément à l'ancienne Constitution, ce qui impose la restructuration des commissariats dont le nombre passera de trois à cinq.

Une autre innovation consiste à ce que la majorité requise pour approuver les membres de la Céni par les deux chambres du parlement est passée de « trois quarts » à la « majorité absolue », en vertu de la Constitution nouvellement promulguée. « Certaines dispositions ont été retouchées, notamment en ce qui concerne le nombre des membres des Commissions électorales provinciales indépendantes et des Commissions électorales communales indépendantes pour les adapter aux réalités observées sur le terrain », a ajouté Philippe Nzobonariba.

« Certaines dispositions ont été retouchées, notamment en ce qui concerne le nombre des membres des Commissions électorales provinciales indépendantes et des Commissions électorales communales indépendantes pour les adapter aux réalités observées sur le terrain »

Le projet de loi adopté a été présenté par le ministre burundais de l'Intérieur, de la formation patriotique et du développement local, Pascal Barandagiye, à deux ans de l'organisation des élections générales au Burundi en 2020.

Xinhua

CÉLÉBRATION

La communauté internationale honore les travailleurs humanitaires

Le monde a rendu hommage, le 19 août, à toutes les personnes qui œuvrent dans le domaine humanitaire, parfois au prix de leur vie face aux dangers de toutes sortes, pour aider des millions de personnes dans le besoin.

Selon l'ONU, la journée mondiale de l'aide humanitaire est l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui font face aux multiples dangers et problèmes pour aider les autres et reconnaître leur mérite.

En effet, cette date qui a été choisie par l'Assemblée générale des Nations unies, en référence à l'attentat du 19 août 2003 contre le siège de cette organisation à Bagdad, en Irak, et qui avait causé la mort de vingt-deux personnes, permet, selon les organisateurs, d'attirer l'attention des gouvernants du monde sur les millions de civils qui sont touchés par les conflits armés chaque jour.

« Ceux qui habitent dans les villes luttent pour trouver de la nourriture, de l'eau et un abri sûr, tandis que les combats chassent des millions d'autres de leurs foyers », a signifié le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Il a déploré le fait que dans des pays où sévissent les conflits ainsi que les guerres, les enfants

sont recrutés et utilisés pour se battre et leurs écoles sont détruites. Pour leur part, les femmes sont maltraitées et humiliées. C'est ce qui justifie le bien-fondé des actions que posent les travailleurs humanitaires, en apportant de l'aide aux victimes et en traitant les blessés ainsi que les malades. Pendant ce temps, ils sont directement pris pour cibles, traités comme des menaces et empêchés d'apporter secours et soins à ceux qui en ont désespérément besoin.

« Ces descriptions ne représentent qu'une partie de tous ceux qui sont touchés par les conflits dans le monde. Des personnes handicapées aux personnes âgées, aux migrants et aux journalistes, tous les civils pris dans les conflits doivent être protégés », a ajouté le responsable de l'ONU avant d'inviter les dirigeants du monde à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les civils dans les conflits

Rock Ngassakys

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° DAON – FAON – 001– SNR-CGMP-2018
«Acquisition du Matériel Technique»**

1.Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation par lettre N°0255/MFB/DGCMF du 25 juillet 2018 du plan annuel de passation des marchés par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMF).

2.Le Service National de Reboisement a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2018, les fonds nécessaires pour financer l'opérationnalisation de son programme d'activités au titre de l'année 2018.

3.Le Service National de Reboisement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du Matériel Technique :

Lot n° 1 :Matériel Divers

Lot n° 2:Engrais, Insecticides et Pesticides

Lot n° 3:Phytocelles

Lot n° 4:Accessoires et Pièces Détachées

Lot n° 5 :Déchaumeuses (Pulvérisateurs)

4.Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel technique.

5.La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du coordonnateur de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante :

-Service National de Reboisement (SNR)

•BP : 839

•Tél : 057 14 05 02 / 06 650 69 59

•Rue Denis NGOMA n°88, centre-ville, Pointe-Noire

•Email : faustinj.dembi@gmail.com

7.Le Service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

8.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée au point n°6 ci-dessus contre un paiement non remboursable de : 100.000 Francs CFA par lot. Le paiement se fera en espèces au comptant ou par chèque libellé au nom du Service National de Reboisement (SNR).

9.Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point n°6, Secrétariat permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR, au plus tard le 31 Août 2018 à 14H00 (heure locale TU+ 1) et devront porter les mentions suivantes :

•Dossier d'appel d'offres N° DAO-FAON-001-SNR-CGMP-2018

•Acquisition de 5 lots du Matériel Technique.

A ouvrir qu'en séance de dépouillement le 06 septembre 2018.

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence du représentant des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée, le 06 septembre 2018 à 14H00.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre de : 1.000.000 de Francs CFA par lot.

Cette garantie est payable par chèque certifié libellé au nom du SNR récupérable après adjudication du marché.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Pointe-Noire, le 06 Août 2018
Le Directeur du SNR
Faustin Joseph DEMBI.-**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° DAON-FAON-001- SNR-CGMP-2018
«Acquisition du Matériel Technique»**

1.Le Service National de Reboisement (SNR) a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2018 les fonds nécessaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché suivant :

«Matériel Technique»

Lot n° 1 : Matériel Divers

Lot n° 2: Engrais, Insecticides et Pesticides

Lot n° 3: Phytocelles

Lot n° 4: Accessoires et Pièces Détachées

Lot n° 5 : Déchaumeuses (Pulvérisateurs)

Garantie des offres :

Lot n° 1: 1.100.000 FCFA

Lot n° 2: 1.100.000 FCFA

Lot n° 3: 1.100.000 FCFA

Lot n° 4: 1.100.000 FCFA

Lot n° 5: 1.100.000 FCFA

2.Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel technique indiqué au point n° 1.

3.La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétaire

Permanent de la cellule de gestion des marchés publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 08 heures à 14H00 à l'adresse

suivante :

Service National de Reboisement (SNR) ; Rue Denis NGOMA N°88, non loin de l'école Primaire Félix TCHICAYA, BP : 839

Tél : 05 714 05 02 / 06 650 69 59, Email : faustinj.dembi@gmail.com Pointe-Noire

5.Le service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

6.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au point 4, ci-dessus contre un paiement au comptant non remboursable de cent mille (100.000) Francs CFA par offre.

7.Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 31 Août 2018.

8.Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 06 septembre 2018 à 14H00 heures précises, dans la salle de conférence du Service National de Reboisement, Rue Denis NGOMA N° 88 non loin de l'école Primaire Félix TCHICAYA, Pointe - Noire, République du Congo.

9.Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million (1.000.000) Francs CFA par offre.

10.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Pointe-Noire, le 06 Août 2018
Le Directeur, Personne Responsable
Des Marchés Publics,
Faustin Joseph DEMBI.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°DAON-FAON-002 - SNR-CGMP-2018
« Acquisition Matériel Roulant (Véhicule de Transport des Plants)»**

1. Le Service National de Reboisement a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2018 les fonds nécessaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements aux titres du marché suivant :

-« Acquisition Véhicule de Transport des Plants»

•Lot unique (véhicule à double pont)

2. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du Matériel Roulant (Véhicule de Transport des Plants)

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics. Et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétaire Permanent de la cellule de gestion des marchés publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 08H00 à 14H00 à l'adresse suivante :

Service National de Reboisement (SNR), Rue Denis NGOMA N° 88, non loin de l'école Primaire Felix TCHICAYA, BP: 839 Tél : 05 714 05 02 / 06 650 69 59, Email : faustinj.dembi@gmail.com Pointe-Noire.

5. Le service National de Reboisement

entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement au comptant non remboursable de deux cent mille (200.000) Francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 31 Août 2018.

8. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 06 septembre 2018 à 14H00 précises, dans la salle de conférence du service National de Reboisement, Rue Denis NGOMA N° 88 non loin de l'école Primaire Félix TCHICAYA, Pointe- Noire, République du Congo.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de deux millions (2.000.000) Francs CFA.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Pointe-Noire, le 06 Août 2018
Le Directeur, Personne Responsable Des
Marchés
Faustin Joseph DEMBI.-**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° DAO-FAON-002-SNR-CGMP-2018
«Acquisition du Matériel Roulant (Véhicule de Transport des Plants)»**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation par lettre N°0255/MFB/DGCMF du 25 juillet 2018 du plan annuel de passation des marchés par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMF).

2. Le Service National de Reboisement a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2018 les fonds nécessaires pour financer l'opérationnalisation de son programme d'activités au titre de l'année 2018.

3. Le Service National de Reboisement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières pour effectuer des paiements au titre de marché d'acquisition du Véhicule de Transport des Plants.

4. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le Véhicule de Transport des Plants.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du coordonnateur de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante :

-Service National de Reboisement (SNR)

•BP : 839

•Tél : 057 14 05 02 / 06 650 69 59

•Rue Denis NGOMA n°88, centre-ville, Pointe-Noire

•Email : faustinj.dembi@gmail.com

7. Le Service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier

d'appel d'offres.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au point N° 6, ci-dessus contre un paiement non remboursable de : 200.000 FCFA. Le paiement se fera en espèces au comptant ou par chèque libellé au nom du Service National de Reboisement (SNR).

9. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point n° 6, Secrétariat permanent de la cellule de gestion des Marchés publics de SNR, au plus tard le 31 Août 2018 à 14H00 et devront porter les mentions suivantes :

•Dossier d'appel d'offre N° DAO-FAON-002 - SNR - CGMP -2018

•Acquisition du Matériel Roulant (Véhicule de Transport des Plants)

•Lot Unique

A ouvrir qu'en séance de dépouillement le 06 septembre 2018.

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence du représentant des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée, le 06 septembre 2018 à 14H00.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre de : 2.000.000 Francs CFA. Cette garantie est payable par chèque certifié libellé au nom du SNR récupérable après adjudication du marché.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Pointe-Noire, le 06 Août 2018
Le Directeur du SNR
Faustin Joseph DEMBI.-**

AGRICULTURE

Le président de la BAD appelle au transfert de technologies

L'appel a été lancé lors d'une conférence sur l'agriculture qui se tenait à Washington, aux Etats-Unis.

Le président de la Banque africaine de développement (BAD) a rappelé que l'Afrique devrait être le grenier du monde et qu'elle n'a aucune raison de dépenser trente-cinq milliards de dollars par an dans l'importation de la nourriture. Il a lancé un appel urgent en faveur du transfert de technologies aux agriculteurs africains, susceptibles de transformer la production agricole du continent.

Akinwumi Adesina a expliqué que « les technologies permettant de réaliser la révolution verte de l'Afrique existent mais sont rangées au placard. Le défi réside dans leur vulgarisation auprès des millions d'agriculteurs ». Il a cité l'exemple de son pays le Nigeria. Grâce à la volonté politique, avec le soutien des politiques scientifiques, technologiques et pragmatiques, le pays a engrangé

des résultats probants.

Il a souligné la détermination de la BAD à changer le visage de l'agriculture en Afrique en vue de libérer de nouvelles sources de richesse, affirmant qu'« il n'y a aucune raison que l'Afrique consacre trente-cinq milliards de dollars par an à l'importation de produits alimentaires. Il suffit d'exploiter les technologies disponibles pour augmenter rapidement la productivité agricole et les revenus des agriculteurs, et de garantir des prix alimentaires accessibles aux consommateurs ».

La BAD travaille le projet en partenariat avec la Banque mondiale (BM), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et la Fondation Bill et Melinda Gates, pour mobiliser un milliard de dollars pour développer les technologies agricoles pour le continent dans le cadre d'une nouvelle initiative appelée « Technologies pour la



Akinwumi Adesina

transformation de l'agriculture en Afrique (TAAT) ». Il milite pour des drones, des tracteurs, l'intelligence artificielle et la robotique. « Il est plus que probable que les futurs agriculteurs resteront assis chez eux avec des applications informatiques utilisant ces drones pour déterminer la taille de leurs fermes, surveiller et guider l'épandage

des intrants agricoles ou les moissonneuses-batteuses sans conducteur », a déclaré le président de la BAD. Il a également plaidé en faveur d'une meilleure adaptation des programmes universitaires africains aux techniques agricoles, et de la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat agricole auprès des jeunes.

Noël Ndong

« Il n'y a aucune raison que l'Afrique consacre trente-cinq milliards de dollars par an à l'importation de produits alimentaires. Il suffit d'exploiter les technologies disponibles pour augmenter rapidement la productivité agricole et les revenus des agriculteurs, et de garantir des prix alimentaires accessibles aux consommateurs ».

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

La semaine de l'évaluation du développement 2018 va se tenir à Abidjan

La rencontre programmée du 5 au 7 septembre, dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, aura pour thème « Renforcer l'impact du développement ».

Le forum servira au partage des connaissances en vue de promouvoir l'évaluation comme outil précieux pour le suivi et l'examen des progrès de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, afin d'ajuster les politiques et programmes à venir pour produire un impact plus important ; faciliter le partage des connaissances et d'expériences sur les méthodes et pratiques d'évaluation qui aident à obtenir des résultats de développement probants; permettre d'échanger autour des approches en matière d'évaluation du développement qui favorisent l'innovation et un apprentissage plus large mais qui tirent aussi les leçons des expériences passées.

« Le programme ambitieux de transformation de l'Afrique ne peut être réalisé sans un suivi et une évaluation efficaces des projets de développement conduits à l'échelle tant nationale que régionale et continentale » indique un communiqué de la Banque africaine de développement (BAD). Le suivi et l'évaluation permettant aussi d'établir des données probantes et favorisant l'apprentissage, identifiant ce qui a fonctionné ou pas et pourquoi.

Cet événement biennal et mondial de partage des connaissances s'adresse aux pays membres de la BAD ainsi qu'aux décideurs et responsables au niveau des gouvernements, aux partenaires au développement techniques et financiers, aux instituts de recherche et structures universitaires, aux organismes et associations d'évaluation, à la société civile, au secteur privé et aux médias.

Le forum 2018 s'intéresse au rôle de l'évaluation dans le déploiement du programme de transformation de l'Afrique, comment les évaluations contribuent-elles à concrétiser l'Agenda 2063, en fonction des secteurs et domaines thématiques; comment les évaluations peuvent-elles aider les États africains à tirer parti des enseignements tirés des programmes phares déployés.

N.Nd.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Mille cinq cents experts et acteurs économiques du monde attendus à Dakar

La capitale du Sénégal abritera, du 27 au 30 novembre, la première édition du Forum économique générésence (FEG), dans le but de booster l'investissement sur le continent.

Portant sur le thème « Investissements en Afrique : le Sénégal porte d'entrée des marchés africains », la rencontre connaîtra la participation active d'environ mille cinq cents experts ainsi qu'acteurs économiques et donateurs d'ordre issus d'une quinzaine de pays d'Afrique, de l'Europe et d'Asie. Elle est organisée par Gérescence business networking, une entreprise spécialisée dans le conseil en communication d'influence et affaires publiques, en

collaboration avec les autorités sénégalaises et les partenaires internationaux tels que Europartener SA.

Selon les organisateurs de cette rencontre internationale, le FEG Dakar est un rendez-vous annuel économique qui permet aux participants d'échanger sur les problématiques de l'investissement en Afrique et de favoriser la connexion d'affaires entre les acteurs économiques, institutions publiques et donateurs d'ordre du Sénégal sans ou-

blier ceux du reste du continent et du monde. « Pour sa première édition, le FEG-Dakar mettra à l'honneur le Luxembourg, le Maroc et la France. Car ces pays entretiennent des relations exceptionnelles avec le Sénégal et sont inscrits dans des dynamiques de croissance respectivement saluaires », a précisé le président du forum, Cheikh Mbacké, en ajoutant que ces pays disposent des expériences économiques et industrielles. Ils ont aussi une expertise à forte valeur ajoutée à proposer au Sénégal en particulier et à l'Afrique en général.

Rock Ngassakys

DÉVELOPPEMENT

La Tanzanie en bonne voie d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire

Le président de la République, John Magufuli, a assuré le 18 août à ses concitoyens que la bonne mise en œuvre des projets de développement par le gouvernement poussait le pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire.

« Les efforts pour construire une nouvelle Tanzanie ont commencé à porter leurs fruits, avec la mise en œuvre de grands projets de développement qui va de pair avec le règlement des problèmes auxquels est confrontée la population

», a indiqué John Magufuli à Mwanza, dans le nord de la Tanzanie.

Il a déclaré, dans un communiqué, que d'autres efforts en vue de relever son pays au statut de pays à revenu intermédiaire sont, entre autres, la relance de la compagnie aérienne nationale, la construction de routes et de ponts, la prestation de l'éducation gratuite et de nombreux autres projets de développement qui ont créé des emplois pour les jeunes.

« Nos efforts pour reconstruire la Tanzanie sont maintenant visibles à travers le pays », a-t-il as-

suré. Arrivé au pouvoir en novembre 2015, le président Magufuli s'est engagé à réduire la bureaucratie afin d'accélérer la mise en œuvre des décisions et des projets du gouvernement. Il a également imposé des mesures d'austérité pour réduire les dépenses pouvant être évitées et rétablir la discipline au gouvernement et à la fonction publique pour augmenter la transparence et la responsabilité.

Ces dernières années, l'économie de la Tanzanie s'améliore, avec un taux de croissance annuel moyen de 7%.

Xinhua

DIASPORA

L'indépendance du Congo fêtée à Suresnes

Les organisateurs de la Guinguette africaine de Suresnes ont célébré le 15 août 1960 dans la ville du récent champion du monde de football, N'Golo Kanté.

Les habitués de la Guinguette africaine attendent chaque année cette programmation particulière pour manifester leur solidarité avec les Congolais, juste après les festivités du 15 août au Congo.

Cette fois-ci, le 18 août, comme pour prolonger l'euphorie de la Coupe du monde de cet été, les réjouissances du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo par les organisateurs de la Guinguette africaine se sont

les talents de l'actuel numéro 13 de l'équipe de France, N'Golo Kanté, champion du monde 2018.

Cette fois-ci, sur la pelouse, des champions désireux de célébrer le jour de l'indépendance en solidarité avec leurs compatriotes du Congo. Dans l'assistance, les membres de la diaspora congolaise, les amis du Congo, célébrités ou anonymes confondus. Parmi eux, la présence de la journaliste Peggy Hossie, venue

« C'est devenu, pour nous, une tradition de réserver le premier samedi suivant le 15 août pour des instants patriotiques à l'égard de notre pays le Congo », confie Cyriaque Bassoka, un des organisateurs des régulières retrouvailles estivales en plein air du Mont Valérien à Suresnes.

L'enceinte municipale de Suresnes poursuivra, dès la fin de la semaine prochaine, sa programmation en accueillant, sur un nouveau stand, Mighty Spirit Laurie Festin et Mel & Roots Joia da Silva pour leurs créations de bijoux. Et, dans une ambiance démo salsa, tambouyé, ndombolo, rumba, zouk et compas, les artistes Lorylo Festin et Kim Onya Eloi assureront l'animation musicale. Quant au rayon culinaire, les fins gourmets auront le choix entre accras, colombo, brochettes et sorbets coco en guise de dessert.

Marie Alfred Ngoma



Peggy Hossie en compagnie de Cyriaque Bassoka lors des festivités de l'indépendance du Congo à la Guinguette africaine de Suresnes (DR)

« C'est devenu, pour nous, une tradition de réserver le premier samedi suivant le 15 août pour des instants patriotiques à l'égard de notre pays le Congo »

déroulées sur l'une des aires de sport de la ville de Suresnes, ville qui a vu éclore, de surcroît,

en reportage pour son émission «A la Une» à diffuser sur «Télécongo».

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 3^e journée, 3^e division

Christoffer Mafoumbi était sur le banc lors du match nul glané par Blackpool à Shrewsbury (0-0).

Offrande Zanzala est entré à la 54^e lors du match nul d'Accrington face à Charlton (1-1). Deux actions chaudes aux 78^e et 84^e.

Angleterre, 3^e journée, 4^e division
Oldham bat Macclesfield 3-1. Sans Christopher Missilou, resté sur le banc.

Belgique, 4^e journée, 1^{re} division

Première défaite de la saison pour Zulte-Waregem, battu sur la pelouse du FC Bruges (1-3). Marvin Baudry, malade, était absent de la feuille de match. Auteur d'un bon début de saison, il devrait être de retour rapidement.

Belgique, 3^e journée, 2^e division

Roulers prend un point à Tubize (0-0). Remplaçant, Maël Lépicier est entré à la 87^e.

Sans Niels Bouekou, absent du groupe, l'Union-Saint-Gilloise l'emporte à Westerlo (1-3).

Pays-Bas, 1^{re} journée, 2^e division

David Sambissa était titulaire lors du match nul obtenu chez le NEC Nimègue par le SC Cambuur (2-2). Un tir sur le poteau en début de match à son actif.

Belgique, 3^e journée, 2^e division

Lommel l'emporte à Malines 2-1. Titulaire et averti à la 18^e, Scott Bitsindou a joué l'ensemble du match.

Espagne, 1^{re} journée, 1^{re} division

Malgré plusieurs apparitions en matchs de préparation, Yhoan Andzouana n'était pas dans le groupe de Girona, qui débute sa saison par un match nul 0-0 face à Valladolid.

Bulgarie, 5^e journée, 1^{re} division
Hugo Konongo, titulaire, et le Cherno More Varna concèdent le nul face à Beroe (0-0). Et stagnent au classement avec 6 points.

Turquie, 2^e journée, 1^{re} division

Sivasspor s'incline à Trabzonspor (1-3). Pour sa première titularisation de la sai-

son, Delvin Ndinga a été averti à la 4^e, puis remplacé sur blessure à la 12^e.

Allemagne, 1^{er} tour de la Coupe

Bochum est éliminé par un club de Regionalliga, le Weiche Flensburg (0-1). Silvère Ganvoula, titulaire, a joué l'intégralité du match : des tentatives aux 4^e, 54^e, 55^e et 57^e. Sans succès.

Azerbaïdjan, 2^e journée, 1^{re} division
Qarabag et Dzon Delarge l'emportent 2-0 sur le terrain de Sabail (0-2). L'international congolais a joué toute la rencontre,

tandis que Kévin Koumbemba, averti à la 36^e, a été remplacé à la 73^e.

Pour ses débuts en championnat azéri, Delarge a effectué une frappe déviée en corner à la 25^e puis a pêché par altruisme à la 42^e. Au retour des vestiaires, le gardien adverse fait l'arrêt sur son tir du droit. A la 77^e, Matedov sollicite le one-two avec le Congolais, qui permet à l'attaquant de doubler la mise. Première passe décisive cette saison pour l'ailier gauche Combatif, Koumbemba s'est lui distingué par une passe en profondeur parfaite pour Qurbanov, qui gâche l'offrande (28^e).

Belgique, 4^e journée, 1^{re} division
Sans Francis N'Ganga, écarté du groupe, ni Messie Biatoumoussoka, en réserve, Charleroi chute à Genk (1-3).

Ecosse, 2^e tour de la Coupe de la Ligue
Réduit à dix puis neuf aux 77^e et 93^e minutes, le FC Dundee est éliminé par Ayr United (0-3), troisième de la First Division (2^e division écossaise). Titulaire, Karl Madianga a joué l'intégralité du match.

Espagne, 1^{re} journée, 1^{re} division
Sans Merveil Ndockyt, absent du groupe, Getafe s'incline face au voisin du Real Madrid (0-2).

Danemark, 6^e journée, 1^{re} division
Sans Emmerson Illoy-Ayyet, resté sur le banc, Vejle chute sur le terrain du FC Nordjylland (0-2). Le promu est 11^e avec 6 points.

Camille Delourme



Passeur décisif, Dzon Delarge a fait ses débuts dans le championnat azéri (DR)

RÉGIES FINANCIÈRES

Adoption du schéma directeur du système d'interconnexion

Le document synthèse, validé le 18 août à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, fournit une cartographie complète des métiers liés à la chaîne de dépenses et recettes de l'Etat.

Un atelier de validation du schéma directeur informatique a regroupé, le week-end dernier, des cadres du ministère des Finances et du budget y compris des experts du cabinet Kube Technologies. Les travaux visaient à apporter les dernières touches sur le document pour qu'il soit réellement un « Plan urbanisé », « intégré », « stable et sécurisé ».

L'informatisation des services et ré-

gies financières est une initiative de la tutelle, permettant de moderniser et mieux sécuriser les recettes et dépenses publiques. Le schéma directeur informatique est une étape majeure pour la définition, la formalisation, la mise en place ou l'actualisation d'un système d'information dans une administration.

Hormis l'examen du document, les participants ont aussi proposé des pistes de

solutions, afin d'améliorer la chaîne des dépenses et recettes ainsi que celle de la comptabilité et de suivi-évaluation. « À l'issue de cet atelier, le document sera soumis à l'appréciation de la sixième réunion du Comité de pilotage de la réforme du système d'information initiée par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo », a déclaré le directeur du système d'information, Guy-Noël Londongo.

Les échanges autour des thématiques ont permis d'aboutir à ce résultat, dont « la présentation de la dimension transversale du schéma directeur informatique » ; « la présentation de la vision intégrée de l'informatique et des principaux acquis du document, en réponse aux enjeux du ministère des Finances et du budget » ; enfin, « Comment améliorer et donner vie au SDI ? ».

Ce processus de l'informatisation des régies financières bénéficie de l'appui technique de la Banque mondiale et intègre un vaste programme de réformes des services publics. Les premiers dispositifs d'interconnexion en cours d'expérimentation ne sont pas exempts de critiques. Dans un récent rapport, en effet, la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude a noté des défaillances dans le système informatique de la douane appelé Sydonia.

Fiacre Kombo



Une vue des participants (Adiac)

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Une mission de la Banque mondiale attendue à Brazzaville

Du 1er au 8 septembre, une délégation de l'institution financière internationale séjournera dans la capitale congolaise, dans le cadre du projet Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap).

L'équipe sera conduite par Dina Ranarifidy, spécialiste en développement urbain et chargée du projet. Elle aura pour objectifs de s'assurer du suivi des recommandations de la dernière mission de supervision qui a eu lieu en février dernier; de la mise en œuvre des aspects environnementaux et sociaux du projet; ainsi que de la gestion, la coordination et le suivi évaluation. Le plan d'action pour les trois prochains mois et les aspects relatifs à la passation de marchés ainsi que la gestion financière seront également à l'ordre du jour. Lancé en 2017, ce projet évolue sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux. Il a pour but de faciliter l'accès aux infrastructures et services de base dans les quartiers précaires de Brazzaville et Pointe-Noire.

D'un coût global de plus soixante milliards FCFA, le Durquap est cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais, à hauteur de quarante-huit milliards et vingt-quatre milliards FCFA respectivement. Cependant, au regard de la situation économique difficile que traverse le Congo, son gouvernement a obtenu une restructuration du projet. Ainsi, les activités qui seront menées durant les trois premières années seront financées entièrement par la Banque.

Signalons que les équipes du projet sont actuellement sur le terrain pour des études de faisabilité.

Lopelle Mboussa Gassia

EDUCATION SEXUELLE

Six cents jeunes sensibilisés à l'importance de la contraception

À la faveur de la Journée mondiale de la jeune e (Maj), organe de l'Association congolaise pour le bien-être familial a informé, le 12 août à Brazzaville, plusieurs centaines de jeunes congolais à l'importance des méthodes contraceptives.

Placée sur le thème « Des espaces sûrs pour l'accès des jeunes à l'information et aux services de santé », la journée a permis au Maj d'encourager la jeunesse congolaise à l'usage du préservatif, une des méthodes contraceptives.

L'objectif souhaité par l'association est d'œuvrer pour une jeunesse épanouie à l'abri des grossesses précoces non désirées et aux infections sexuellement transmissibles y compris le VIH/sida. Cette organisation joue sa partition pour construire une société où chaque individu connaît et profite pleinement de ses droits en santé sexuelle de la reproduction, selon les méthodes contraceptives.

En effet, la contraception permet d'instaurer de nouveaux rapports homme-femme et de dissocier la sexualité à la fécondité, en libérant le couple de l'angoisse d'une grossesse non désirée. Au-delà, la contraception favorise une meilleure égalité entre les hommes et

les femmes en donnant à ces dernières un contrôle ainsi qu'un pouvoir sur leurs désirs de fertilité. Le Maj plaide également pour la création des espaces sûrs qui passent par le changement des politiques et des normes sociales. Selon cette organisation, les jeunes ont

cependant besoin des espaces où la confidentialité et le respect de leurs droits sont garantis en matière d'accès à l'information ainsi qu'aux services de santé sexuelle et reproductive.

« Il y a environ plus de trente-neuf pour cent de filles qui tombent enceinte avant l'âge souhaité. Nous avons l'intention de sensibiliser six cents jeunes à la contraception car

elle permet une parentalité réellement désirée par le couple. La contraception a placé l'homme et la femme dans un rapport égalitaire et non plus hiérarchique. Les naissances sont espacées à volonté par le couple », a indiqué Brusly Clichy Lickiby, trésorier national du Maj.

Egalement, l'avènement de la contraception a bouleversé la vie de plusieurs femmes : une révolu-

tion sexuelle, de la famille et même des rapports au sein du couple. Désormais, les femmes planifient les grossesses seules ou avec les pères dans un projet à deux. Elles deviennent partenaires puisque la présence d'enfants, leur nombre et le moment de leur arrivée ne sont plus subis mais choisis. « Au moyen de notre action de sensibilisation, nous enlevons dans la tête des jeunes les informations erronées et nous insistons sur l'importance des méthodes contraceptives, par exemple, le port du préservatif qui a une triple protection contre les infections sexuelles, les grossesses non désirées et le VIH/sida. Nous encourageons aussi les jeunes à fréquenter les centres de santé qui sont les endroits sûrs pour avoir l'information souhaitée en matière de sexualité », a ajouté Brusly Clichy Lickiby.

Signalons que l'humanité célèbre, chaque année à la date du 12 août, la Journée internationale de la jeunesse. Les jeunes étant des acteurs prioritaires et contributeurs importants aux systèmes de développement.

Fortuné Ibara



Les membres du Maj pendant la séance de sensibilisation (Adiac)

RÉACTION AU MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT

L'opposition réclame un dialogue inclusif

La Fédération de l'opposition congolaise et le Collectif des partis de l'opposition congolaise, deux plates-formes dirigées respectivement par Claudine Munari et Mathias Dzon, sont revenues sur l'exigence de la convocation des assises nationales, à l'occasion d'une conférence de presse qui a porté, le 17 août à Brazzaville, sur l'analyse de l'adresse du président de la République à la nation, le 14 août.



Le directoire des deux composantes de l'opposition (Adiac)

Dans une déclaration commune rendue publique, le 17 août à Brazzaville, par leur porte-parole, Christophe Moukouké, les deux composantes se sont dit dubitatives après avoir suivi le président de la République, estimant que son message n'a pas répondu aux attentes des Congolais. Elles ont indiqué que la nation tout entière attendait du message traditionnel du 15 août des paroles apaisantes, rassemblantes et constructives de passerelles. Ce qu'elles n'ont pas retrouvé, selon elles, dans les propos du président de la République. « Nous attendions du chef de l'Etat qu'il parle de paix véritable, de réconciliation nationale, de sécurité individuelle et collective, de défense des droits et libertés du citoyen. Nous attendions de lui la libération de tous les citoyens qui croupissent dans les geôles du pouvoir pour n'avoir commis aucun crime si ce n'est celui d'exercer leurs droits civiques en réclamant l'alternance démocratique », ont déclaré les deux plates-formes, dénonçant par la même occasion le drame ayant coûté la vie à plus d'une dizaine de jeunes au commissariat de Chacona, le mois dernier.

Abordant la question de la crise que traverse le Congo, les deux composantes l'ont située à trois niveaux, à savoir politique et sécuritaire, économique et financier, socio-culturel et moral. Au plan politique, Christophe Moukouké a fait constater que le consensus politique national issu de la Conférence nationale souveraine de 1991 a commencé à se dégrader progressivement dès 1992 pour atteindre le point culminant avec le référendum du 25 octobre 2015. Depuis lors, ont souligné les deux plates-formes de l'opposition, « le Congo vit sous un pouvoir qui s'impose ».

Au plan économique et financier, elles ont indiqué que contrairement à ce qu'a déclaré le chef de l'Etat, le pays est bel et bien en « banqueroute ». « Le gouvernement peine à conclure un programme avec le Fonds monétaire international depuis deux ans et les Congolais croupissent dans une misère indescriptible. Les excédents budgétaires de plus de quatorze mille milliards de CFA engrangés depuis 2003 ont pris la direction des paradis fiscaux. On dénombre plus de soixante Congolais dans le scandale des panamas papers et qu'en dépit de l'augmentation de la production du pétrole et du relèvement actuel du baril, les conditions de vie des congolais ne changent guère, à cause d'une économie non diversifiée, de la mal gouvernance, de la corruption et d'un endettement estimé à plus de 120% du produit intérieur brut », ont affirmé les deux composantes.

Dans le domaine socio-culturel enfin, les deux structures ont noté que la négation des valeurs de la démocratie et des droits humains ainsi que la mauvaise gestion des ressources de l'Etat se traduisent par une situation sociale préoccupante. Le chômage connaît une croissance vertigineuse avec la fermeture de plusieurs entreprises. D'après elles, la crise génère l'incertitude du lendemain et favorise l'émergence des fléaux sociaux comme le vol, l'arnaque, la débauche et autres.

Pour sortir de cette situation, les deux principales composantes de l'opposition congolaise ont suggéré la tenue consensuelle d'un dialogue politique inclusif avec la facilitation de la communauté internationale, la seule et unique solution pacifique de sortie de cette crise.

Jean Jacques Koubemba

CONGO-CENTRAFRIQUE

Le président Faustin Archange Touadera en visite à Oyo

Le chef de l'Etat centrafricain est arrivé le 20 août à l'aéroport d'Ollombo, à environ 400km au nord de Brazzaville, où il a été accueilli par son homologue Denis Sassou N'Guesso qui séjourne actuellement à Oyo, dans le département de la Cuvette.

Les deux chefs d'Etat vont évoquer les sujets liés aux relations bilatérales et à la coopération sous-régionale. Ils procéderont également à la visite des activités agropastorales et économiques qui se développent dans la contrée.

En avril dernier, le président Faustin Archange Touadera a effectué une visite à Brazzaville dans le cadre d'une réunion concernant le Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Les deux pays, appartenant aux mêmes communautés régionales, entretiennent de bonnes relations de coopération.

Le chef de l'Etat congolais a été médiateur international de la crise qui prévalait en République centrafricaine (RCA). Il a contribué aux efforts ayant permis le



Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadera

retour de la paix et de l'ordre constitutionnel dans ce pays où l'on observe encore des violences

dans certaines régions. La situation en RCA fait partie des sujets qui préoccupent la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs dont le chef de l'Etat

congolais assure actuellement la présidence en exercice.

La Rédaction

ENJEUX ÉLECTORAUX

Pascal Tsaty Mabilia appelle l'opposition à s'unir pour contrarier le PCT en 2021

Au-delà des dissensions, le chef de l'opposition congolaise estime que cette famille politique, dans sa diversité, a tout à gagner à se mettre ensemble si elle veut déboulonner la "machine politique" du parti au pouvoir.

Pascal Tsaty Mabilia s'exprimait récemment, à la faveur d'une conférence de presse. Conscient des enjeux que pourront engendrer les prochaines échéances électorales, il estime que l'opposition dont il a la charge de diriger devrait s'organiser au mieux pour se mettre au diapason de la majorité présidentielle, pilotée des mains de maître par le Parti congolais du travail (PCT).

Ainsi, pour y parvenir, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) pense que l'opposition congolaise qui se réclame d'être "plurielle" devrait, avant tout, tourner la page à la guéguerre interne pour s'unir autour de lui, afin qu'ensemble, ils réorganisent la plate-forme et bâtissent de nouvelles stratégies électorales.

« Dans les coulisses, mes amis de l'opposition affirment que je suis l'ami du président Sassou et que c'est sur cette base que j'ai été désigné chef de file de l'opposition congolaise. Honnêtement, si je n'avais pas le sentiment de mériter le poste, je n'aurais pas accepté. Nous sommes ouverts à tout le monde, mettons-nous ensemble car ce qui unit est plus fort que ce qui nous divise », a exhorté Pascal Tsaty Mabilia. Le leader de l'opposition soutient



Pascal Tsaty Mabilia/Adiac

que les différends qui ont engendré la crise qui sévit au sein de cette famille politique, nés du débat sur le changement de la Constitution, ne sont qu'une affaire de manque de vision de certains dirigeants de ces formations politiques.

Pour lui, le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), qu'ils avaient créé, visait à combattre le changement de la loi fondamentale de 2002. Dès lors que cet objectif n'a pu être atteint, le débat ne devrait plus être à l'ordre du jour et qu'il fallait concevoir autrement d'autres plans de combat démocratique. « Dès lors que le référendum constitutionnel a eu lieu et que nous avons accepté d'aller à l'élection présidentielle sous la bannière de cette Constitution, notre combat était devenu d'arrière-garde. Il nous fallait seulement capitaliser les acquis de cette opposition et changer de stratégies. Aujourd'hui, nous devons regarder les enjeux en face et bâtir des stratégies pour demain autour de notre plate-

forme officielle », a martelé Pascal Tsaty Mabilia.

Prenons déjà garde face à la "grande machine" du PCT

En invitant ses amis de l'ensemble de l'opposition à se dynamiser autour de lui, l'élu de Loudima est bien conscient de la force de frappe du PCT, leur principal challenger, bien enraciné dans tout le pays. Le chef de l'opposition pense que si sa famille politique demeure en rangs dispersés, vaincre ce parti n'est que simple illusion. « Ne perdons pas de vue, le PCT est une grande machine politique, bien implanté sur l'ensemble du pays. Hormis l'Upads et Yuki, quelle autre machine politique qui peut se mesurer à lui ? Mathias Dzon, Claudine Munari et les autres ont quels partis ? Nous devons être ensemble pour envisager l'alternance. En politique, on a besoin des partis forts que des personnalités fortes », avouait Pascal Tsaty Mabilia. Honnêtement, le patron de l'opposition a reconnu que même si à tort des gens avaient crié au vol, le président de la République avait gagné l'élection présidentielle. Pour lui, son parti et toute la famille sous sa coupe s'étaient préparés conséquemment et le président sortant ne pouvait que l'emporter dès lors qu'il avait raflé quasiment tout le nord du pays. Même au sud du pays, il avait fait la percée, a-t-il admis. Pour anéantir la force du PCT dans le nord du pays, Pascal Tsaty Mabilia a affirmé qu'il faut promouvoir au moins de grands partis de l'opposition dans cette partie.

Firmin Oyé

RÉACTION AU MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT

L'UDH-Yuki invite le Congo au respect des exigences du FMI

Le bureau politique de l'Union des démocrates humanistes (UDH -Yuki) s'est réuni, le 17 août à Brazzaville, sous la direction de son président, Guy Brice Parfait Kolelas, pour décrypter l'adresse à la nation du président de la République, à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Pour épargner le pays d'une instabilité chronique, le bureau politique de l'UDH-Yuki, après examen et analyse du discours du chef de l'Etat, a fait quelques observations et propositions. S'agissant de la crise du Pool, de façon convergente, le bureau politique a salué le processus de pacification de ce département amorcé avec la signature des accords du 23 décembre 2017. Mais il estime que pour éviter à l'avenir ce genre de drame qui a endeuillé plusieurs familles congolaises et détruit les structures économiques et sociales de ce département en particulier et du pays en général, la recherche des causes de cette crise ne doit

pas être éludée. Le bureau politique de l'UDH-Yuki exige que la réinsertion sociale ne se limite pas qu'aux ex-combattants mais qu'elle s'étende à la population innocente sinistrée du fait des exactions des belligérants. L'UDH-Yuki en appelle à un recensement des personnes déplacées et à leur indemnisation, pour l'instauration d'une paix durable dans le département du Pool, régulièrement secoué par des crises et des conflits armés qui, chaque fois, sont conclus par des opérations successives de ramassage des armes et de réinsertion des anciens combattants, sans élaguer définitivement ces crises.

En ce qui concerne les libertés publiques, le parti de Guy Brice Parfait Kolelas estime qu'on ne peut pas aujourd'hui se satisfaire de la situation actuelle à partir du moment où croupissent, dans les prisons, de nombreux Congolais pour avoir simplement manifesté ou exprimé leurs opinions. Il a dénoncé les agissements de la force publique, coupable, selon lui, de nombreuses exactions sur les paisibles citoyens. L'UDH-Yuki a cité le cas des exactions commises dans le département du Pool et tout dernièrement à Brazzaville avec le drame du commissariat de police de Chacona (Mpila) et tant d'autres dérapages qu'il dit avoir observés dans le département de Pointe-Noire. Par ailleurs, l'UDH-Yuki exige la libre circulation des leaders politiques de l'opposition ; la libération des prisonniers d'opinions ; la

liberté d'accès des responsables de l'opposition politique congolaise aux médias publics ; le rétablissement de la confiance entre les acteurs politiques, les gouvernants et la société civile.

Pour ce qui est de la gouvernance, le bureau politique de l'UDH-Yuki a relevé, de manière générale, l'autosatisfaction permanente du président de la République sur la situation socioéconomique et politique du pays, alors que selon ce parti, les indicateurs du Congo sur tous les plans sont au rouge. Le parti de Guy Brice Parfait Kolelas soutient que contrairement à l'affirmation du chef de l'Etat, le Congo est aux antipodes du développement, étant donné que la dégradation des conditions de vie de la population est aujourd'hui à son paroxysme.

L'UDH-Yuki constate que l'horizon est plus que sombre et les lendemains très incer-

tains, notamment lorsque l'apologie de l'impunité et de la gabegie permanente est consacrée ; lorsque le train de vie de l'Etat n'est pas réduit; lorsque la justice, pilier essentiel de la démocratie et de l'Etat de droit, est aux ordres et que les auteurs présumés des détournements des deniers publics ne sont aucunement inquiétés; lorsque la lutte contre la corruption, la concussion et la fraude demeure au stade de simple slogan.

L'UDH-Yuki exige l'appropriation par les gouvernants de la culture de la bonne gouvernance ; le respect par le gouvernement des règles de l'orthodoxie financière et la réduction du train de vie de l'Etat; la reprise du trafic sur le chemin de fer Congo -Océan ; le respect scrupuleux des exigences du Fonds monétaire international.

La Rédaction

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ACCÈS À L'EAU POTABLE

Ines Nefer Ingani inaugure des fontaines publiques à Moungali

La ministre de la Promotion de la femme a offert de l'eau aux citoyens des quartiers 42, 43 et 44 du quatrième arrondissement de Brazzaville qui en étaient jusqu'ici dépourvus. Cette donation a été réceptionnée, le samedi dernier, par Octave Dambo-Ngolo, député suppléant de la 2e circonscription de cette entité administrative.

Implantés sur les sites sis au quartier 42, derrière l'ex-cinéma ABC, dans la rue Moudzombo, et au quartier 44 dans l'enceinte des «Dix maisons» ainsi que dans le quartier 43 sur l'avenue des Trois-martyrs où ils seront mis en service dans peu de temps, les forages qui sont construits par la société Rode Minerais ont été acquis grâce au concours financier de la ministre de la Promotion de la femme, en sa qualité de présidente de la coopérative de Moungali « Femmes espoir ». Remettant officiellement ces dons, Ines Nefer Ingani a exhorté les bénéficiaires à en faire bon usage en les maintenant dans de bonnes conditions d'hygiène. « Cet acte à la population est le témoignage de mon engagement à renforcer le vivre-ensemble ; je dirais encore mieux, le mieux vivre-ensemble », a-t-elle déclaré.

Intervenant ensuite, le député de la 2e circonscription de Moungali a rendu un vibrant hommage à la donatrice. Ces fontaines, a-t-il estimé, « sont louables et salutaires. Elles permettront à la population d'avoir une eau potable et cela sans aucune contrepartie. Ce geste est l'expression du sens élevé du partage et de générosité. Je dis tout simplement merci, pour ces réalisations qui sont visibles et palpables, symbole qui témoigne de vos actions à Moungali ».

Enfin, Benjamin Loukakou, l'administrateur maire de Moungali, a déclaré: « Je traduis la joie des concitoyens qui avaient des problèmes d'accès à l'eau et qui achetaient de l'eau parfois dans des bidons à 200 FCFA ou 300 FCFA (...) Ces actes de bienfaisance, il faut aimer les autres pour faire ces actions de cœur; parce qu'il y a des gens qui ont un peu d'argent, qui le gardent pour eux-mêmes. La bienfaisance citoyenne, c'est cela ».

Guillaume Ondzé

EDUCATION

Présentation du module sur l'égalité de genre

Le document a été conçu par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, avec l'appui de l'Unesco et l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap), en vue de lutter contre les stéréotypes sexistes et discriminants.

L'atelier de mise à l'essai du document a été ouvert le 20 août, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, au complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou.

La coordonnatrice du projet, Lucie Flore Loambat Oholanga, a donné les objectifs de ce module. Elle a fait l'historique des femmes qui ont marqué le Congo au niveau national et international par domaine ainsi que des pratiques et textes normatifs de l'égalité de genre.

Selon elle, l'objectif principal du document est de promouvoir l'égalité de genre dans la société congolaise à travers l'éducation. Les objectifs spécifiques, quant à eux, consistent à mettre à la disposition des encadreurs, enseignants et animateurs communautaires des ressources relatives à ce sujet, adaptées au contexte du Congo et former ces derniers à la thématique du genre pour en intégrer l'approche genre dans les pratiques scolaires et extra-scolaires.

Le module comprend trois unités d'apprentissage : le concept de l'égalité de genre, les femmes dans l'histoire du Congo au niveaux national et international ainsi que les pratiques et les textes normatifs.

Abordant la question des pratiques et les textes normatifs de l'égalité de genre, Lucie Flore Loambat Oholanga a souligné les violences et le harcèlement dont sont victimes les filles à l'école. Ces dernières, a-t-elle indiqué, subissent des violences physiques, psychologiques, sexuelles et bien d'autres.

A cet effet, a-t-elle poursuivi, les filles sont exposées à plusieurs conséquences dont les grossesses précoces, l'abandon scolaire.

Le directeur de l'Inrap, Auguste Nombo, a pour sa part précisé que ce document a été élaboré pour mobiliser toute la société congolaise à changer de comportement et leur conception sur les femmes en prônant l'égalité entre les deux sexes.

Le spécialiste du programme éducation du bureau de l'Unesco, Rigobert Banzouzi, a quant à lui rappelé les disparités entre les filles et les garçons à l'école. Les données de stratégie sectorielle de l'éducation montrent que les filles et les garçons accèdent presque équitablement à l'école maternelle et à l'école primaire en affichant les mêmes niveaux de rétention. Cependant, les filles deviennent défavorables au premier cycle du secondaire.

L.G.O.

INSERTION SOCIALE

Remise officielle de kits de coiffure au centre de formation « Elonga na Béni »

L'acte a été posé le 17 août, par la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Ines Nefer Ingani, en vue de former gratuitement les jeunes-filles mères du quartier Massengo, dans le neuvième arrondissement Djiri.

L'échantillon du kit composé de casques à vapeur, casques simples, fauteuils de coiffure, tondeuses à cheveux, de lave-têtes, tables et bien d'autres a été réceptionné par le député de la deuxième circonscription de Djiri, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, responsable de l'association Elonga na Béni, avant de le remettre à la directrice du centre, Lhaïla Awé. Le don consiste à appuyer les activités génératrices de revenus et d'autonomisation des jeunes-filles mères. La cérémonie de remise de don a marqué également le lancement officiel du centre de formation mixte en coiffure.

Le député Bersol Exaucé Ngambili Ibam, a indiqué que le centre est ouvert à tous les usagers moyennant un financement pour son fonctionnement. Selon lui, d'autres centres de formation en faveur des jeunes-filles mères seront ouverts dans les différents quartiers de sa circonscription. La ministre Ines Nefer Ingani explique le don s'inscrit dans le cadre du partenariat avec le ministère. L'accord signé permettra au service d'inspection de faire le suivi et l'évaluation du centre. « Nous ne voulons plus entendre que le matériel offert a été vendu comme avait fait un groupe de jeunes-filles mères bénéficiaires de kits. Le centre a reçu des kits qui lui permettra de former plus de



Une vue de l'échantillon du kit (Adiac)

quinze jeunes filles gratuits par semaine. La formation sera sanctionnée d'un certificat qui pourra leur permettre d'ouvrir également leur centre avec l'appui du ministère », a-t-elle dit.

De son côté, la directrice du centre de formation Elonga na Béni, Lhaïla Awé, explique que le centre est à la charge du député. « Au nom de toutes les jeunes-filles mères, nous vous assurons du bon usage du matériel, car il vient en quelque sorte façonner notre avenir qui n'avait peut-être pas de sens. L'acte que vous venez de poser vient soulager tant soi peu les familles, les jeunes-filles mères en quête depuis de nombreuses années à une formation qualifiante pour l'autonomisation », a-t-elle indiqué.

Notons que les femmes vendeuses des marchés de Yoro et de Kintélé regroupés en mutuelle dénommée « Femmes vendeuses de poisson » ont également reçu de la ministre Ines Nefer Ingani, un don de gilets de sauvetage.

L'objectif a été de sécuriser les usagers des pirogues, de barges lors du ravitaillement des denrées halieutiques au large du fleuve Congo. Le

don s'inscrit dans le cadre des activités génératrices de revenus des femmes dans tous les domaines.

Elle a salué le courage de ces femmes qui contrôlent les ressources familiales et tendent d'investir un pourcentage élevé de leurs biens dans la satisfaction de besoins de la famille.

Toutefois, elle a déploré le risque auxquelles les vendeuses sont exposées pour ravitailler les marchés de la ville capitale. « Nul n'est ici besoin de remplir l'importance de l'autonomisation économique de la femme et de la valeur ajoutée qu'elle apporte surtout dans l'éducation, la santé et la nutrition de confiance », a-t-elle dit.

Elle a, en outre, demandé aux usagers du fleuve-Congo de se conformer aux règles exigées par le ministère du transport, de l'aviation civile et de la marine marchande.

L'administrateur maire de l'arrondissement 6 Talangai, Privat Ndéké, a profité de la présence du ministre du transport, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou pour demander l'application des textes de transport fluvial en République du Congo, afin d'éviter les taxes inutiles.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Des jeunes saluent l'initiative de paix dans le Pool

Dans une déclaration commune lue le 12 août, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, l'association Espace et démocratie, le Cercle des jeunes pour la paix et la démocratie ainsi que la Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections ont félicité le gouvernement d'avoir ramené la paix dans le département du Pool en privilégiant le dialogue.

Les trois associations ont demandé aux autorités nationales de penser aux familles meurtries pendant les événements du Pool et souhaité le bon déroulement de l'opération de ramassage des armes dans ce département. La journée internationale de la jeunesse, ont indiqué les trois structures, a été commémorée sous le signe de l'espoir en invitant

les jeunes à s'impliquer dans le développement économique, politique, culturel et technologique du pays. « Les jeunes doivent lutter contre les comportements déviants en leur milieu. La jeunesse congolaise doit continuer à être partisane de la paix et de la non-violence en contribuant efficacement au développement car elle est la loco-

motive qui amènera le Congo vers un avenir meilleur », ont-elles fait savoir.

Les dirigeants de ces associations ont, en outre, condamné le favoritisme, sollicitant la nomination et le recrutement davantage des jeunes en fonction des compétences acquises. Ils ont invité les pouvoirs publics à créer des conditions nécessaires avec les partenaires financiers pour la diversification de l'emploi dans le pays. Déplorant le drame du commissariat de Chacona qui a entraîné la mort de treize jeunes, les trois associations ont demandé au procureur de la République de prendre ses responsabilités afin que les responsables de ces actes soient présentés devant les instances judiciaires du pays.

Notons que l'association Espace et démocratie est dirigée par Markos Hollat-Louis, le Cercle des jeunes pour la paix et la démocratie par Juldarice Ngoma et la Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections a pour leader Tanguy Edmond Mouélé.

L.G.O.



Les membres du Cercle (Adiac)

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION TOTAL

Les Aiglons prennent les devants de leur poule

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a pris la tête du groupe C grâce à sa victoire sur Williamsville athlétic club (3-1), le 19 août au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match comptant pour la 5e journée de la phase de poules. Il lui manque un petit point pour valider sa qualification en quarts de finale.

Il faut attendre la sixième et dernière journée pour que le groupe dans lequel est logé le Cara rende son verdict. Cette équipe, neuf points à égalité avec Enyimba, a certes pris les commandes après la 5e journée mais n'est pas encore assurée de disputer les quarts de finale. Les Aiglons négocieront leur qualification le 29 août, à Aba au Nigeria, face à Enyimba. C'est là où le bât blesse car il y a vraiment un contraste entre le Cara qui évolue au stade Alphonse-Massamba-Débat et celui qui joue à l'extérieur. Depuis le début de leur campagne, les Aiglons font le job à domicile. Ils le font, d'ailleurs, très bien. Peu importe la manière, c'est le résultat qui compte. Le dimanche, ils ont collectionné leur sixième victoire

« Ce match est passé et nous pensons au prochain. Nous allons nous préparer en conséquence tout en respectant l'adversaire car le match se joue durant quatre-vingt-dix minutes. On ne va pas au combat au Nigeria pour perdre »



Dicha Bomanyae et ses coéquipiers n'ont besoin que d'un point au Nigeria pour valider leur qualification. /Adiac

en autant de matches à domicile (trois du tour préliminaire puis trois de la phase de groupes) en battant Williamsville athlétic club. Un résultat qui relègue l'ancien leader à la 3e place. Mais à l'extérieur, le Cara inquiète et les statistiques ne plaident pas en faveur des rouges et noirs.

face à une équipe qu'il avait dominée à Brazzaville (3-0). A cet effet, il doit d'abord réussir à hausser le niveau de jeu. « Ce match est passé et nous pensons au prochain. Nous allons nous préparer en conséquence tout en respectant l'adversaire car le match se joue durant quatre-vingt-dix mi-

minutes. On ne va pas au combat au Nigeria pour perdre », a déclaré Jacques Ontsira, le coach de Cara.

de main du gardien du WAC, Boris Junior Mandjui, pour ouvrir le score. Après avoir sorti un arrêt reflexe sur Cabwey Kivutika, bien servi par Olfaga Okiélé à la 49e mn, le gardien ivoirien encaissait le deuxième but à la 51e mn, sur une action identique. Dicha Bomanyae trouvait Cabwey et cette fois-ci, c'était la bonne. Le WAC ivoirien aura tout donné pour arracher le point du nul, en témoigne la frappe de Roland Zan Bi qui s'écrasait sur le poteau droit de Chansel Massa, à la 66e mn. Trésor Mofossé a réduit le score à la 71e mn mais le Cara se mettait à l'abri grâce au but de Christ Ngoma Mbo, à la 88e mn.

Une possibilité de sortir les calculettes

Dans ce groupe, seul le Djoliba AC, battu à Bamako (0-1) par Enyimba, est éliminé. Le WAC, troisième avec sept points, peut se qualifier s'il l'emporte face au Djoliba tout en souhaitant que dans le duel à distance qui opposera Enyimba au Cara, qu'il y ait au moins un vainqueur peu importe lequel. Le match nul entre les deux clubs permettra de sortir les calculettes. Dans ce cas de figure où les trois équipes se retrouveront à dix points chacune, le Cara terminera en tête grâce à des confrontations directes et le WAC l'accompagnera en quarts de finale à coup sûr car cette équipe a plus marqué lors de sa confrontation avec les Nigeriens. Vu sur cet angle, le Cara n'aura pas un match facile à Aba. Enyimba cherchera à tout prix à l'emporter. Espérons que le Cara relèvera le défi de la qualification le 29 août.

James Golden Eloué



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
Immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-18h)



FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Jean François Kando réagit au message du président de la République

Le député-maire, président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a relevé qu'en dépit des accords attendus avec le Fonds monétaire international (FMI), les Congolais devraient prendre leur destin en main et faire de sorte que le développement du pays soit inclusif.

Jean François Kando a évoqué trois principaux points qui ont constitué l'adresse du chef de l'Etat à la nation, le 14 août. Il s'est réjoui du retour progressif de la paix dans le département du Pool, estimant que rien ne peut se faire ni se construire sans la paix. Et à propos, il a indiqué : «Le président de la République a toujours eu pour credo la paix. Nous sommes heureux de savoir que la paix est en train de revenir et de se réinstaller dans le département du Pool longtemps meurtri. Nous espérons simplement que cette fois-ci, elle va s'inscrire dans la durée ».

Sur les accords de facilitation avec le FMI, le député-maire a souligné que cela demande beaucoup de choses, appelant plutôt les Congolais à prendre eux-mêmes leur destin en main. «Le FMI est une chose et le comportement



Jean François Kando / crédit photo Adiac

des Congolais en est une autre. Même si le FMI arrive, il n'apportera pas la solution idoine. C'est pourquoi, le président de la République disait dans son discours que ne pas signer ou signer avec le FMI n'était pas pour nous la grande inconnue mais il fallait à tout prix que, dans ce contexte, les Congolais aussi s'adaptent à la nouvelle donne. C'est pour cela, le président de la République a mis encore l'accent sur la lutte contre les antivaleurs qui gênent le développement de notre pays», a-t-il dit. S'agissant justement des anti-

valeurs, Jean François Kando a estimé que le président de la République est resté constant par rapport à son discours devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre 2017, et à son discours d'investiture du 16 avril 2016 dans lesquels il pointait de façon énergique les comportements déviants des Congolais qui, aujourd'hui, sont un obstacle au développement du pays. Pour lui, un pays a beau être riche mais si cette richesse n'est pas bien gérée, cela donne «l'impression de tourner en rond et de mettre

son argent dans le tonneau des danaïdes». Il faut donc que tous les Congolais à tous les niveaux aient l'amour du pays, le comportement qui soit conforme à un pays qui veut véritablement se développer et que chacun joue son rôle.

Pour ce qui est de l'impunité au Congo, Jean François Kando a souligné : «Le président de la République l'a relevé, à juste titre dans sa dernière adresse devant le parlement réuni en congrès, qu'il n'a jamais interdit aux fonctionnaires de jouer leur rôle. Le président de la République ne peut pas être à la fois juge et procureur de la République. Nous sommes dans un État de droit, chacun doit jouer sa partition et c'est pourquoi le président de la République, à chaque fois, attire notre attention sur les antivaleurs». Il a résumé le discours du président de la République en un message d'espoir, soulignant : « La vie d'un peuple ou d'un pays n'est pas un long fleuve tranquille. Dans tous les pays du monde, il y a des moments de fluctuation, d'expansion, de stabilisation, de dépression. Cela est dans l'ordre des choses mais c'est dans des moments de crise qu'on recherche le génie de chaque citoyen. Au-

jourd'hui, le Congo a besoin de tout le monde. Le président de la République seul ne peut pas faire ce travail titanesque s'il n'a pas son peuple derrière lui ».

Par ailleurs, le député-maire de la ville a salué le comportement des Congolais face à la situation de crise que traverse le pays. «Aujourd'hui, je loue le comportement du peuple congolais qui accompagne par sa compréhension le gouvernement qui ne baisse pas les bras, puisque nous savons qu'il y a des efforts qui sont en train d'être faits. Nous avons adopté le Plan national de développement 2018-2022 qui donne un cap sur ce que nous devons faire pour sortir de notre situation de sous-développement et aller véritablement vers le développement comme le président de la République le prévoit dans son programme de société «La marche vers le développement». Cela ne peut se faire lorsque certains sont en marge et passent leur temps à critiquer leur pays et à le ramener vers le bas. Il faut arrêter cela et chercher plutôt à apporter des solutions pour que le Congo gagne ensemble avec les autres», a-t-il conclu.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MÉDIAS

Les femmes journalistes d'Afrique vont se réunir à Casablanca

Une année et demie après la mise en place de leur réseau dénommé les Panafricaines, les femmes journalistes du continent se sont fixé rendez-vous à nouveau, du 25 au 28 octobre au Maroc, pour essayer de mettre la lumière sur les grands enjeux de la migration.

Cent cinquante femmes journalistes de cinquante-quatre pays du continent focaliseront leurs débats lors de la rencontre en terre marocaine sur la question de la migration qui affecte le monde. « La question migratoire. Ce sujet fait sans cesse la une des médias dans le monde entier. La migration est un véritable phénomène mondial qui ne laisse personne indifférent et c'est l'un des plus grands enjeux du XXI^e siècle. Selon les Nations unies, le nombre de migrants internationaux a atteint en début d'année les 258 millions. Ce qui veut dire que le nombre de migrants internationaux a augmenté plus vite que la population mondiale », stipule le comité d'organisation qui ajoute que

la migration n'est pas pour autant une fatalité. « Nous médias, dans les images que nous diffusons, dans les reportages que nous réalisons, dans les articles que nous écrivons, nous avons une part de responsabilité. Durant cette nouvelle édition des «Panafricaines», nous vous proposons d'en débattre et de décider ensemble de l'action que nous pourrions porter durant une année pour faire entendre nos voix, sensibiliser, partager... », poursuit le comité d'organisation.

Soulignons que la thématique sur la migration a été dégagée à la suite des échanges entre le comité d'organisation et les membres de ce réseau. Il s'agit des directrices de publication, directrices de chaîne de télévision, rédactrices en chef, journalistes, reporters, photographes de presse, bloggeuses, influenceuses, de tout média confondu. « Au-delà de nos différences culturelles, linguistiques ou religieuses, ce sont nos préoccupations communes qui ont permis de dégager une vision sur la manière de mener, ensemble, des actions médiatiques concrètes

pour une perception plus juste des réalités de l'Afrique », souligne le communiqué. Ces débats seront ponctués sur six thèmes, notamment «Le traitement des questions migratoires dans les médias», «Comment changer le regard de la population sur la migration»; «Jeunesse et migrations, quel avenir?»; «Et si la migration devenait un levier de développement en Afrique», «Femmes et migrations, «Migrations climatiques».

Rappelons que les Panafricaines sont un réseau qui s'est mis en place entre femmes journalistes de toute l'Afrique le 8 mars 2017 à Marrakech, à l'initiative de Radio 2M avec le soutien du Groupe 2M et du comité Parité et Diversité de la chaîne marocaine. À la même occasion, les cent participantes venues de vingt-sept pays d'Afrique francophone ont élaboré la Charte du réseau des femmes journalistes d'Afrique pour améliorer le statut, les conditions de travail et la représentation dans les médias des femmes du continent.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE RELIGIEUSE

Cœur d'adoration se produira à Brazzaville

Le groupe livrera un concert live, le 26 août à partir de 15 h, en l'église MEJ située au quartier OCH, pour la promotion de son premier album éponyme résultant de quatre années de travail intense.

Créé en 2014, le groupe religieux « Cœur d'adoration » se fait remarquer avec son premier album. Pour les amoureux de la musique chrétienne, cet opus apporte la joie de l'évangile aux chrétiens. Joint au téléphone, le coordonnateur de ce groupe, Patrick Ababea, a rappelé que ce concert est un moyen pour eux de prouver non seulement de quoi il sont capables mais également de faire la promotion de leur premier album prévue pour décembre prochain. « Pour l'instant, un titre promotionnel intitulé YHWH Schammah est

en train d'être diffusé dans toutes les chaînes de télévision de la place. Avec ce titre, le groupe a montré sa maturité musicale au public », a-t-il dit.

En effet, ce titre promotionnel a profondément ému les mélomanes. Avec des musiciens surdoués et dotés de voix exceptionnelles, ce jeune groupe est capable de passer du chant lyrique au répertoire inattendu des chants religieux les plus écoutés. Ces artistes ont quelque chose d'unique dans le paysage des groupes de louange qui se développent en République du Congo. Pendant ce concert, le public sera immédiatement transporté par la formidable énergie déployée par les artistes, suscitant une émotion omniprésente jusqu'à la dernière note. La louange gagnera le cœur de tout le monde.

Hugues Prosper Mabonzo

DEVOIR DE MÉMOIRE

La République rend hommage à Jacques Opangault

Quarante ans après sa mort, la nation a honoré l'un des pères de son indépendance par le dépôt, le 20 août à Brazzaville, d'une gerbe de fleurs sur la stèle érigée en sa mémoire, au rond-point de la poste au centre-ville. L'acte a été posé par le ministre d'Etat, Claude Alphonse Nsilou.

Après le dépôt de la gerbe de fleurs, Claude Alphonse Nsilou a déclaré : « Il s'agit d'un devoir de mémoire, puisque nous sommes une République indépendante ». Jacques Opangault, vice-président du Congo à l'époque coloniale, est à inscrire au registre des pères de l'indépendance du pays, proclamée le 15 août 1960. « Ces hommes ont lutté pour cette indépendance », a-t-il ajouté.

mémoire, parce que ce n'est pas pour rien que ces stèles ont été érigées » a renchéri, à son tour, Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts.

Repères historiques sur Jacques Opangault

Né à Boundji (Cuvette), le 13 décembre 1907, Jacques Opangault fait des études dans le cadre d'une école missionnaire catholique puis devient clerc,

« Il s'agit d'un devoir de mémoire, puisque nous sommes une République indépendante ».



Le ministre d'Etat Claude Alphonse Nsilou déposant la gerbe de fleurs (Adiac)

La gerbe de fleurs, en hommage à Jacques Opangault, a été déposée à la place où est érigée sa statue, en reconnaissance au combat que cet homme a mené pour l'auto-détermination des Congolais à disposer d'eux-mêmes. « C'est un devoir de

dans l'appareil judiciaire en 1938. Il entre en politique après la Seconde Guerre mondiale et devient le président fondateur du Mouvement socialiste africain affilié à la Section française de l'Internationale ouvrière. En 1946, il est élu à l'Assemblée ter-

ritoriale mais échoua d'entrer à l'Assemblée nationale française. En mai 1957, il est élu chef de gouvernement sous le titre de « vice-président du conseil gouvernemental ». Le 28 novembre 1958, le jour de la proclamation de la République du Congo, lors d'une séance de l'Assemblée ter-

ritoriale, il est remplacé par l'abbé Fulbert Youlou. À la suite des émeutes déclenchées par ses partisans, il est arrêté en février 1959 puis relâché en août 1959 et nommé, par la suite, ministre d'Etat dans le gouvernement de Fulbert Youlou, en 1960. Il est vice-pré-

sident en 1961 et ministre des Travaux publics en 1962. Il est de nouveau arrêté en août 1963 après le départ de Fulbert Youlou du pouvoir. A cette étape de sa vie, il décida de rompre avec la politique, avant de mourir le 20 août 1978.

La Rédaction

MUSIQUE

L'album «Mad rush 777 étincelles» bientôt sur le marché

Après l'opus «La montée de l'aigle» sorti en 2016, le groupe K Musica va lancer en septembre « Mad rush 777 étincelles ». Deux des chansons de cet album, «Tchipamou» et «Voisin», passent déjà sur les ondes nationales et internationales. L'oeuvre compte, entre autres, des titres comme «Jamais Jamais», «Mbongo»; «Lipato».

Le leader du groupe, Yves Saint Lazare, a déclaré que cet album permettra aux Congolais de continuer à croire aux talents locaux. « Quand vous allez l'écouter, vous allez apprécier ce que nous sommes capables de faire, vous découvrirez des talents que nous regorgeons à l'état brut. Cet album va vraiment tourner car c'est un album

de taille, de grande facture, nous avons donné ce que nous savons faire », a-t-il indiqué.

Aussi sollicite-t-il l'aide des autorités et des amoureux de la bonne musique de les soutenir car le groupe K Musica manque de producteur. « Mad rush 777 étincelles » est une autoproduction de l'orchestre. « Le prochain album vous permettra d'ap-

précier une autre dimension de la pratique musicale du groupe et à quel point il pourra impacter sur l'avenir de la musique congolaise », a ajouté le chef du groupe.

Yves Saint Lazare est auteur compositeur et interprète. Il a commencé sa carrière musicale depuis l'enfance et chanter pour lui est un don. Après l'université, il a intégré le groupe Royal K Musica au sein duquel il s'est formé. En 2012, il crée son propre groupe K Musica, nommé en 2014 meilleur orchestre et meilleur spectacle.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1 : LES AFFICHES DE LA 24E JOURNÉE

Après quelques jours de trêve, la compétition reprend ce 21 août. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, la Jeunesse sportive de Talangai rencontrera Nico-Nicoyé avant que Tongo FC ne se mesure à la Jeunesse sportive de Poto-Poto. Cette 24e journée prendra fin le 22 août avec six matchs au programme. A Pointe-Noire, V. club va en découdre avec Patronage. Le second match opposera, dans la ville océane, La Mancha à Etoile du Congo. A Owando, AS Otho, leader au classement provisoire, recevra AS Cheminots. AC Léopards de Dolisie jouera contre FC Kondzo à Madingou. A Brazzaville, Saint-Michel de Ouenzé sera aux prises avec Cara tandis que Diables noirs sera face à Inter club.

Rominique Makaya

MALI

La Cour constitutionnelle valide la réélection d'Ibrahim Boubacar Keïta

Le président malien sortant a été officiellement déclaré vainqueur de l'élection présidentielle, le 20 août, par la plus haute juridiction du pays, dont la décision est sans appel.

« Je proclame élu » Ibrahim Boubacar Keïta, a déclaré la présidente de la Cour constitutionnelle, Manassa Danioko, à l'issue d'une audience publique d'un peu plus d'une heure pendant laquelle toutes les requêtes introduites par le candidat de l'opposition, Soumaïla Cissé, ont été rejetées.

Selon la cour, Ibrahim Boubacar Keïta, 73 ans, a obtenu 67,16 % des suffrages lors du second tour de l'élection, le 12 août, contre 32,84 % à l'opposant Soumaïla Cissé, un ancien ministre des Finances de 68 ans. Mais Soumaïla Cissé qui, lors de la présidentielle de 2013, avait très rapidement reconnu sa défaite, a cette fois rejeté «catégoriquement» ce résultat, le qualifiant de « mascarade », « fruit pourri d'une fraude honteuse ». Selon ses propres calculs, il a « remporté cette élection avec 51,75 % des suffrages ».

La cour a jugé irrecevables ou infondés par manque de preuves les recours introduits par le chef de file de l'opposition. Ce dernier a appelé ses partisans à « résister » au cours d'une manifestation ayant rassemblé, le 18 août à Bamako, de milliers de personnes.

Les observateurs de l'Union européenne ainsi que d'organisations locales et internationales ont fait état d'irrégularités et d'incidents mais n'ont pas signalé de fraudes.

Yvette Reine Nzaba